

S.G.

COMITE NATIONAL FRANCAIS
Commissariat National à la Guerre
Etat-Major, 16r Bureau.
Direction de l'Intendance
No: 3/Div/5535/G.Int.

Londres le 4 juin 1943

NOTICE A L'USAGE DES VOLONTAIRES
DES
FORCES FRANCAISES LIBRES

I. ARRIVEE EN GRANDE BRETAGNE.- Avant d'être incorporés, les volontaires français peuvent être hébergés au Centre de Ralliement et d'Accueil (Pembroke Lodge W.G.). Ils n'auront aucun frais à supporter jusqu'au jour où leur incorporation sera terminée.

II. INCORPORATION.- Se fait à Grenville House, ^{7 Levenshale Place} Dolphin Square S.W.1.

- Se présenter au Bureau de l'Incorporation (3ème étage);
- Les différentes formalités d'incorporation demandent environ 3 ou 4 jours;
- Pour aller du Centre d'Accueil à Grenville House:
 - Se rendre à la station de métro "Earl's Court" par Pembroke Road et Earl's Court Road,
 - Descendre à la station Victoria,
 - Prendre l'autobus 24 ou 134 (arrêt se trouvant devant le "New Victoria Cinema", Wilton Road.
 - Demander l'arrêt pour Dolphin Square.

III. LOGEMENT.- Lorsqu'ils sont incorporés, les Volontaires français doivent quitter le Centre d'Accueil. Ceux qui doivent vivre à leurs frais auront à trouver un logement.

LES CELIBATAIRES peuvent vivre:

- a) à l'hôtel,
- b) dans une chambre meublée (boarding house)
- c) dans une famille, soit à Londres, soit dans la banlieue, où ils pourront prendre le breakfast et le repas du soir.

LES MILITAIRES MARIÉS:

- sans enfant: Peuvent vivre dans un Residential Hotel.
- avec enfants: Il est possible de trouver des appartements meublés (furnished flats).

Pour tous renseignements concernant les appartements meublés s'adresser aux agences.

Des adresses d'hôtels sont données, ainsi que des adresses de familles désirant prendre chez elles des Militaires français sont fournies au Bureau du Commandant du Q.G. Dolphin Square.

IV. REPAS.- Il existe à Dolphin Square et à Carlton Gardens un Cercle-Mess pour les officiers et sous-officiers. A titre d'indication voici le prix des repas au Cercle-Mess de Dolphin Square:

- officiers : 2/6d.
- s/officiers : 1/6d.
- hommes de troupe: 1/6d.

V. PERMISSIONS.- Une permission de 7 jours tous les trois mois peut-être accordée à tous les militaires.

Le voyage du permissionnaire est gratuit pour une seule destination. Un warrant lui est donné à sa Cie. Deux permissions peuvent être réunies.

Le Service des Amis des Volontaires français possède des adresses de familles susceptibles de recevoir des permissionnaires français. Il existe également dans certaines villes, notamment à Glasgow et Edinburgh des maisons pour permissionnaires dont les prix de pension sont très réduits.

Pour tous renseignements, s'adresser au Commandant du Q.G.

VI. HABILLEMENT et EQUIPEMENT.-

1) Pour leurs besoins immédiats de linge, lainages, etc... les Volontaires Français peuvent, à leur arrivée, s'adresser au Service des Amis des Volontaires Français Institut Français, Queensberry Way, London, S.W.7:

Pour aller de Dolphin Square à l'Institut Français: Prendre l'autobus 24 au 134 jusqu'à Victoria. A Victoria prendre le métro jusqu'à South Kensington.

2) Les officiers des F.F.L. peuvent se procurer à l'Intendance Anglaise "Duke of York Headquarters" King's Rd. Chelsea, les effets d'habillement suivants à titre remboursable:

	£.s.d.		£.s.d.
- Battle dress	:1.2.6.	-Jambières courtes toile:	0.4.4
- Pantalon	:1.0.6.	-Bonnet police de forme	
- Manteau réglementaire	:2.8.6.	anglaise:	:0.2.6
- Souliers montants noirs:	1.2.6.	-Chaussettes kaki	:0.1.11

Ces articles sont délivrés contre paiement comptant contre remise de coupons, et sur présentation de la Carte d'identité d'officier.

Pour aller de Dolphin Square à King's Rd: Prendre l'autobus 24 ou 134 jusqu'à Victoria, puis prendre le métro jusqu'à Sloane Square. L'Intendance Anglaise se trouve en face, à gauche, à environ 200 mètres de la Station.

3) Les officiers et sous-officiers des F.F.L. peuvent se procurer au Magasin Central de l'Intendance - Herbrand Street, W.1., les objets suivants:

Cantine réglementaire:	£3.16/-
Sac de voyage:	(£1. 6/-
	(£1.14/-

Pour aller de Dolphin Square à Herbrand Street: Prendre l'autobus 24 ou 134 jusqu'à Leicester Square, puis le métro de Leicester Square à Russell Square.

4) L'Intendance a passé un accord avec le tailleur: H. POOLE, 37 Saville Row, W.1., en vertu duquel cette maison fournira une tenue de drap kaki en gabardine de type français, de première qualité (tunique et pantalon) avec boutons, pour le prix de £11., payable en 3 mensualités: deux de £5., et une de £3.7/-.

Les militaires s'habillant à leurs frais, désireux de bénéficier de cet accord, peuvent s'adresser au Magasin Central de l'Intendance, qui, contre remise de 24. et 25 coupons d'habillement, leur remettra un bon de commande. Les militaires recevant les indemnités de première mise d'équipement ne peuvent bénéficier des conditions particulières de paiement différées indiquées.

5. Indemnité de 1ère mise d'équipement: S'élevant à £45. Elle est due à tous les militaires s'habillant à leurs frais au moment

de leur engagement aux F.F.L., ou au moment de leur promotion au grade d'adjudant ou d'aspirant.

VII. TRANSPORT de BAGAGES.- Le transport des bagages lourds entre le Centre d'Accueil et un hôtel, ou entre le logement des officiers ou sous-officiers et une gare de Londres peut être assuré par le Service Autos. S'adresser au Commandant MESNIL, 1er étage, Dolphin Square (Grenville House).

VIII. DEPLACEMENTS en GRANDE-BRETAGNE.- Les militaires des F.F.L. peuvent obtenir des réductions sur les chemins de fer pour eux et leur famille, qu'ils soient ou non en permission et qu'ils soient ou non accompagnés de leur famille.

Ces réductions sont obtenues à la gare au moment de l'achat du billet:

- 1) Par les officiers sur présentation de leur carte d'identité;
- 2) Par les s/officiers et hommes de troupe sur présentation de leur Army Pay Book et de leur titre de permission;
- 3) Par les femmes d'officiers et leurs enfants de moins de 16 ans, sur présentation d'un bon spécial A.F.O. 1798 qui sera donné à la Cie. du Q.G. (Dolphin Sq.)
- 4) Par les femmes de s/officiers et soldats et leurs enfants de moins de 16 ans, sur présentation d'un bon spécial A.F.B. 295B qui sera donné à la Cie. du Q.G. (Dolphin Sq.)

Pour les déplacements nécessités par le Service, les intéressés reçoivent à la Cie. du Q.G. un warrant leur donnant droit au transport gratuit.

IX. RATIONNEMENT.-

1). Vivres: Les militaires officiers et au prêt franc, reçoivent des cartes d'alimentation de leur Commandant d'unité (à Londres, Commandant du Q.G.). Ils ne perçoivent pas de bons pour les confiseries, mais des distributions périodiques de chocolat sont faites à la Cie. du Q.G.

2). Vêtements: Les militaires s'habillant à leurs frais reçoivent des coupons d'habillement de leur commandant d'unité:

- a) Coupons de tère mise d'équipement: 225 coupons
- b) Coupons d'entretien: 76 coupons à partir du 1er janvier 1943.

Le nombre de coupons distribués étant proportionnel au nombre de mois qui existent entre la date de promotion et le 1er juin qui suit cette date.

3). Savon: Les bons donnant droit à la ration de savon se trouvent sur la carte d'alimentation. Ration: 3 onces, soit 84 grammes par semaine, ou 4 onces de savon pour lavage.

4). Vivres remboursables: Les militaires mariés ayant leur famille à Londres, peuvent recevoir par l'intermédiaire du mess certains vivres (s'adresser à la Cie. du Q.G.).

X. PIÈCES D'IDENTITÉ.- Les officiers reçoivent:

- a) Une carte d'identité britannique valable seulement pour la Grande-Bretagne;
- b) Une carte d'identité d'officier délivrée par les F.F.L., valable à l'étranger.

6°: Assurance contre les risques maritimes de guerre:-
Les militaires s'habillant à leurs frais, voyageant par air ou mer en service commandé peuvent assurer contre les risques maritimes de guerre, leurs effets personnels.

L'assurance est effectuée aux frais des FFL jusqu'à concurrence de:

£100 pour le militaire intéressé
£100 pour l'épouse
£50 par enfant.

Au dessus de ces montants l'assurance est effectuée aux frais des intéressés.

Les demandes, en 2 exemplaires, doivent être adressées à la Direction de l'Intendance, accompagnées le cas échéant, du montant de la prime (au taux de 8%) à la charge de l'intéressé.

Lorsque la valeur des bagages à assurer dépasse £100, une liste estimative des effets, en 2 exemplaires, doit être jointe à la demande.

En cas de dommage ou de perte par suite d'action de guerre, une demande de remboursement, en 2 exemplaires, devra être adressée à la Direction de l'Intendance locale, indiquant la qualité des articles perdus ou endommagés, leur prix d'achat et leur valeur actuelle.

Dans l'attente du règlement par le War Risks Insurance Office, des avances pourront être obtenues sur la base des indemnités de pertes d'effets.

Il appartient aux intéressés de s'assurer à leurs frais contre les risques maritimes ordinaires.

XII. CLUBS. - Il existe à Londres des Clubs français ou alliés. Pour tous renseignements à ce sujet, s'adresser au Commandant du Q.G.

---000---

Tailleurs recommandés

AL DERTON

3, SOUTHAMPTON

STRAND

SK